

COMMUNAUTE DE COMMUNES « ENTRE DORE ET ALLIER »**29 avenue de Verdun****63190 LEZOUX****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE****RÉUNION DU 27 MAI 2021**

L'an deux mille vingt et un, le vingt-sept mai, le Conseil de la Communauté de Communes « Entre Dore et Allier » s'est réuni, en session ordinaire, dans l'auditorium de la Médiathèque intercommunale à Lezoux, après convocations légales en date du 21 mai 2021, sous la présidence de Madame Elisabeth BRUSSAT.

Etaient présents lors de l'appel nominal :

Mme Josiane HUGUET	Mme Anne-Marie OLIVON
M. Jean-Baptiste GIRARD	M. Bruno BOSLOUP
Mme Agnès TARTRY-LAVEST	M. Thierry TISSERAND
Mme Sylvie EXBRAYAT	Mme Élisabeth BRUSSAT
Mme Julie MONTBRIZON	M. Cédric DAUDUIT
M. Daniel PEYNON	Mme Patricia LACHAMP
Mme Annick FORESTIER	M. Florent MONEYRON
Mme Déolinda BOILON	Mme Nicole BOUCHERAT
M. Alain COSSON	M. Jean-Louis DERBIAS
Mme Marie-France MARMY	Mme Michelle CIERGE
M. Christian BOURNAT	M. René BROUSSE
Mme Catherine MORAND	M. Bernard FRASIAK
M. Guillaume FRICKER	Mme Séverine VIAL
Mme Sylvie ROCHE	Mme Laurence GONINET
M. Romain FERRIER	

Suppléant présent : M. Patrice BLANC

Etaient représentés (procuration) :

Mme Danielle GRANOUILLET (à Mme Josiane HUGUET)
Mme Bernadette RIOS (à M. Bruno BOSLOUP)
Mme Isabelle GROUIEC (à M. Thierry TISSERAND)

Etaient absents :

M. Patrick GIRAUD
M. Yannick DUPOUÉ
M. Antoine LUCAS

VOTE : En exercice : 35 Présents : 29 / Représentés : 3 Votants : 32

Mouvement en cours de séance (entrées/sorties) : **Néant**

- Sont arrivés en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme
- Sont partis en cours de séance à compter de l'OJ n°... M. Mme

Les Délégués formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé, conformément à l'article L.211.4 du Code des Communes, immédiatement après l'ouverture de la séance, à la nomination d'un secrétaire pris au sein du Conseil. Monsieur Romain FERRIER, ayant obtenu, à bulletins secrets, la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Objet : MOTION DE SOUTIEN - REOUVERTURE TRONCON SNCF THIERS BOEN

MOTION DE SOUTIEN REOUVERTURE TRONCON SNCF THIERS BOEN

Madame la Présidente rappelle que, depuis le 30 mai 2016, la circulation ferroviaire sur le tronçon Thiers (Puy-de-Dôme) – Boën (Loire) de la ligne reliant Clermont-Ferrand à Saint-Etienne a été suspendue en raison de la dégradation de la voie qui “ne permettait plus la circulation en toute sécurité des trains, sauf à réduire la vitesse de manière drastique”.

Début novembre 2016, SNCF Réseau prenait la décision de fermer le tronçon Thiers- Boën, considérant cette voie ferrée non prioritaire, tout en privilégiant un investissement permettant le rétablissement des circulations entre les gares de Boën et Montbrison.

Depuis, de nombreux usagers, élus locaux, associations et entreprises du territoire du Forez traversé par la ligne ferroviaire, du Puy-de-Dôme comme de la Loire, demandent le rétablissement de cette ligne d'intérêt régional sur les 35 kilomètres restants reliant Thiers à Boën.

La rénovation de cette section permettrait tout d'abord de rétablir une circulation beaucoup plus directe pour le transport de voyageurs entre Clermont-Ferrand et Saint-Etienne, voire Lyon, en renforçant réellement l'attractivité de cette ligne aujourd'hui totalement dévalorisée par le transfert par autocar, l'allongement des durées de transport et la suppression de certains horaires de circulation.

Un retour des circulations directes assurerait également un véritable rôle d'aménagement du territoire et de transport de proximité en reliant notamment directement les bassins d'emploi des villes de Thiers, Noirétable et Montbrison, au cœur de la nouvelle région Auvergne Rhône-Alpes.

Enfin, une telle réouverture pourrait permettre d'ouvrir de nouvelles perspectives de transports pour certaines entreprises du territoire.

Aussi, alors que le Gouvernement se félicite de la mise en place de Plans d'actions régionaux de soutien aux petites lignes ferroviaires, il apparaît indispensable que s'engage un programme d'investissement ambitieux pour la restauration des petites lignes, comme le tronçon Thiers – Boën, dont l'intérêt territorial est primordial.

Sur proposition de Madame La Présidente, le conseil communautaire DECIDE de soutenir la réouverture du tronçon Thiers – Boën et l'initiative du collectif de défense de la liaison ferroviaire Thiers-Boën, à l'unanimité.

Pour extrait certifié conforme,

Fait et publié à Lezoux, le 31 mai 2021

Signé par Élisabeth BRUSSAT, Présidente.